

JANVIER
2019
N°3

Lettre de CHANTIER

RN 164 - Mise à 2x2 voies de la déviation de CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU (29)

Le chantier monte en régime

Après sept années d'études et de procédures, les travaux routiers de mise à 2x2 voies de la déviation de Châteauneuf-du-Faou ont commencé en 2017 par sa section Est et par quatre ouvrages d'art de rétablissement de voiries. Le chantier s'est accéléré en 2018 avec des travaux sur les sections centrale et Ouest et le démarrage d'un cinquième ouvrage d'art. Ce chantier avance sans encombre et à un très bon rythme.

L'année 2019 sera l'année du pic d'activité, avec des travaux engagés simultanément sur les trois sections de la déviation sur une vingtaine de kilomètres de voirie au total (12km de 2x2 voies et 8 km de voiries locales). Cinq ouvrages d'art seront également mis en service : trois à Magorven, un à Ménez Meur et un à Pennalan Méros.

La principale spécificité et difficulté de ce chantier réside dans le besoin de construire la RN164 en 2x2 voies tout en gérant le flux de véhicules circulant habituellement sur cette route. Ce chantier se signale également par l'importance des extractions de matériaux, nécessitant d'optimiser leur utilisation et leur stockage. L'année 2019 sera enfin une année capitale pour la procédure d'aménagement foncier qui permettra une réorganisation du parcellaire agricole.

Cette lettre illustre pour chacun, acteur local, habitant et usager de la route, les multiples aspects de ces travaux et la mobilisation au quotidien des services de l'Etat, de la Région Bretagne et du Département du Finistère, co-financiers.



Contournement de Saint-André



Des élus régionaux en visite dans le secteur du Cloître

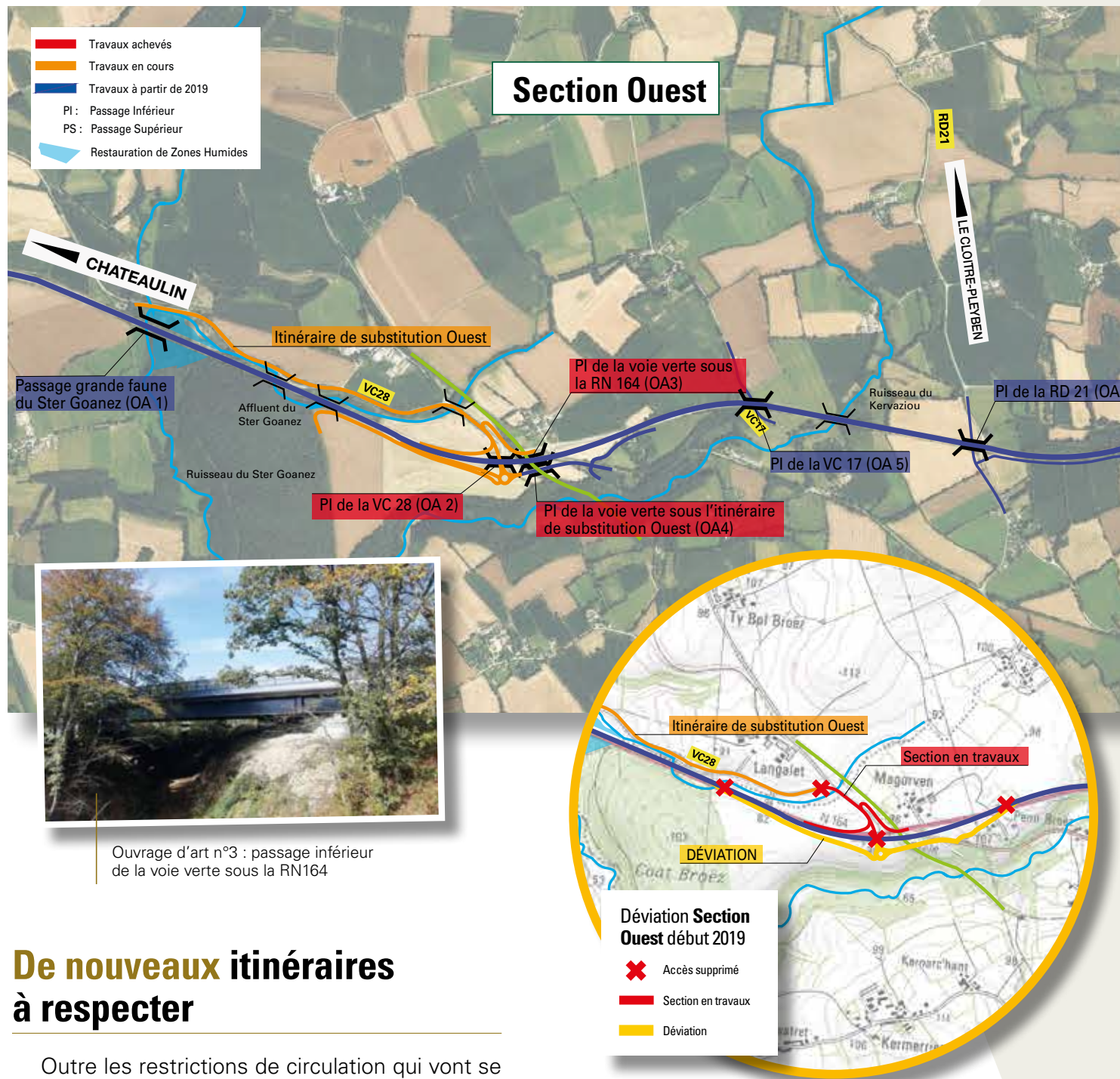
Les élus régionaux sur le terrain

La Région Bretagne, financeur du projet, est le partenaire incontournable de l'État dans toutes les opérations de mise à 2x2 voies de la RN164.

Le 14 septembre dernier, les membres de la commission Aménagement du territoire du conseil régional se sont rendus sur le chantier de la déviation de Châteauneuf-du-Faou, guidés par des représentants de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

Les élus de la Région ont ainsi pu constater le bon avancement des travaux. Ils se sont montrés particulièrement attentifs à la prise en compte de l'environnement dans la conception du projet et en phase chantier et se sont intéressés aux aspects économiques : découpage de l'opération en plusieurs marchés publics, ce qui est favorable aux PME, clauses d'insertion dans les marchés publics pour favoriser l'emploi de personnes en difficulté professionnelle...

Les travaux en cours et à venir



Ouvrage d'art n°3 : passage inférieur de la voie verte sous la RN164

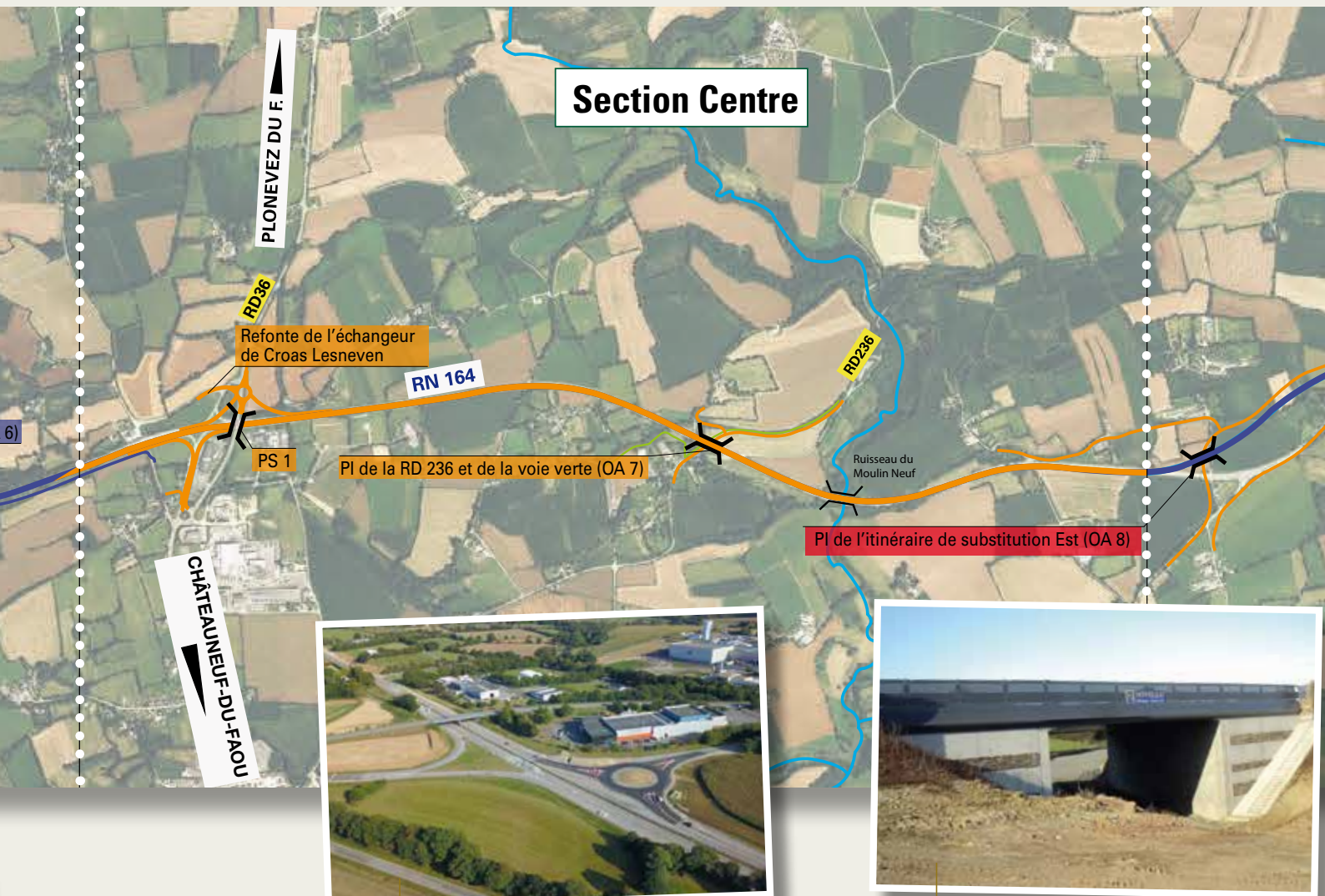
De nouveaux itinéraires à respecter

Outre les restrictions de circulation qui vont se prolonger entre Croas Lesneven et St André, le chantier va être marqué dans les prochaines semaines par la mise en place de deux nouvelles phases d'exploitation. Elles viendront très localement modifier l'itinéraire suivi par les usagers de la route nationale. A l'est tout d'abord : les travaux de raccordement de l'itinéraire de substitution en son extrémité vers Châteauneuf-du-Faou nécessiteront de basculer, d'ici la fin de l'année, le trafic de la RN sur 1200 m de voiries neuves construites entre Coatronval et Menez-Meur permettant ainsi de travailler sur la RN vidée de sa circulation. A l'ouest ensuite : le trafic de la RN sera dévié au début de l'année 2019, sur un barreau provisoire parallèle à

la RN, au sud de cette dernière, au niveau du futur demi-échangeur de Magorven. Cette phase d'exploitation, d'une durée de 6 mois environ, permettra de terminer les travaux de l'itinéraire de substitution en cours (voir plan ci-dessus).

Les premiers travaux d'ouvrages d'art terminés

Commencés pendant l'été 2017, les quatre premiers ouvrages d'art (sur les neuf que compte le programme des travaux) sont aujourd'hui



Section Centre

PLONEVEZ DU F.

RD336

Refonte de l'échangeur de Croas Lesneven

RN 164

PS 1

PI de la RD 236 et de la voie verte (OA 7)

RD236

Ruisseau du Moulin Neuf

PI de l'itinéraire de substitution Est (OA 8)

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU



Giratoire provisoire Croas Lesneven



Ouvrage d'art n°8 : passage inférieur de l'itinéraire de substitution Est

tous quasi-achevés. Leurs mises en service sont programmées entre 2019 et 2020, en fonction du phasage de construction des voiries adjacentes.

Deux de ces ouvrages sont très classiques dans leur conception : il s'agit des ouvrages d'art n°8 à Menez Meur et n°2 à Magorven, de type portique en béton armé coulé en place.

En revanche, les deux ouvrages d'art surplombant la voie verte à Magorven, surtout perceptibles à l'échelle des piétons et des cyclistes empruntant le chemin creux, se distinguent par des tabliers constitués de poutrelles métalliques assemblées sur des dalles en béton armé. Le dispositif constructif retenu pour ces deux ouvrages d'art permet notamment de ne pas abîmer les talus de cette voie verte historique, refuge de l'espèce protégée des escargots de Quimper.

Ces éléments ont été préfabriqués en usine. Les poutrelles métalliques (d'une longueur de

35 m et pesant environ 32 tonnes) ont été acheminées courant février, par convoi exceptionnel depuis leur lieu de fabrication au Puy-en-Velay.

Un chantier placé sous le signe du recyclage

L'article 79 de la loi relative à la Transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015 impose à l'État et aux collectivités territoriales, dans leurs chantiers de construction et d'entretien routiers, d'utiliser en priorité des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets. Des objectifs chiffrés sont inscrits dans la loi, différenciés selon les années de réalisation des chantiers. L'opération de Châteauneuf intègre cet objectif et le dépassera même. Une partie importante de ce qui est démolé va donc être réutilisée et évitera la circulation de centaines de camions sur les routes.



Transport en convoi exceptionnel de la poutrelle pour l'OA3



Terrassement dans le secteur du Cloître

Des déblais de terrassements aux divers usages

Les travaux de terrassements devraient engendrer un million de m³ de déblais. Environ 2/3 de ces déblais seront réutilisables en remblais routiers ou en couche de forme, le tiers restant servira à réaliser des merlons acoustiques ou des modelés paysagers, ou sera mis en dépôt à proximité du chantier.

Comme évoqué dans la lettre d'information n°2, environ 120 000 m³ de matériaux de qualité ont été extraits par minage dans le secteur du Cloître à Landeleau. Ce matériau est criblé sur place et réutilisé de façon différenciée selon sa qualité. Le matériau le moins noble est utilisé pour faire des merlons phoniques, des modelés paysagers et des remblais. Le matériau le plus noble, insensible à l'eau, peut servir aux accotements et à la couche de forme. Cette dernière, épaisse d'une cinquantaine de centimètres, soutient directement les enrobés : elle ne doit donc pas évoluer sous l'effet de l'eau, afin d'assurer la stabilité de l'ensemble.

Les impressionnants tas de cailloux actuellement visibles depuis la route au niveau du Cloître seront ainsi employés au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Des chaussées réutilisant les matériaux existants

Le principe du projet est un aménagement majoritairement sur place réutilisant au maximum les chaussées existantes, sous réserve d'une part de leur bon état, ce qui a été vérifié au préalable, et d'autre part, que le profil en long de la future RN 164 le permette. Dans le cas où les chaussées doivent quand même être démolies, les morceaux d'enrobés qu'il faut enlever peuvent souvent être recyclés pour la fabrication des chaussées neuves. Des analyses sont réalisées au préalable pour s'assurer qu'ils ne contiennent pas un niveau de matières polluantes (notamment amiantées) supérieur aux seuils réglementaires. Si ces seuils sont dépassés, ces matériaux sont évacués dans des décharges spécialisées.



Ouvrage d'art n°3



Interview de Nicolas Le Goff, chef du projet pour la maîtrise d'œuvre

Quel est votre rôle dans le projet et depuis quand y travaillez-vous ?

Je travaille au sein de la direction interdépartementale des routes Ouest (DIR Ouest), service de l'État en charge de l'entretien et de l'exploitation des routes nationales ainsi que de l'ingénierie pour les projets d'aménagements de ces routes. Nous assurons la maîtrise d'œuvre de l'opération de la mise à 2x2 voies de la déviation de Châteauneuf-du-Faou, pour le compte de la DREAL* Bretagne, maître d'ouvrage du projet et également service de l'État.

Avec mon équipe, je pilote le projet depuis les études de définition du projet, commencées au moment de la déclaration d'utilité publique en 2014, jusqu'aux travaux de finition de la route une fois mise en service. Notre équipe traite de nombreux sujets techniques, agricoles, environnementaux, entre autres. Nous devons concilier au mieux les enjeux des différentes parties prenantes, qui peuvent être contradictoires. C'est un métier très prenant qui nécessite une forte implication de chacun.

Quels sont vos principaux enjeux ?

Il s'agit de veiller à la bonne articulation des différents marchés publics et d'anticiper les étapes à venir, pour un ordonnancement optimal. Il faut éviter les situations de blocage et alerter le maître d'ouvrage s'il y a risque de dépassement des coûts ou de dérapage du planning. En interne, nous passons les commandes aux différents prestataires, réglons les plans de charge, et sur un plan général, nous nous assurons de la cohérence d'ensemble.

Quelles sont les spécificités de ce chantier par rapport à d'autres ?

Cette opération ne présente pas d'ouvrage technique particulièrement complexe, mais sa spécificité est d'être un programme très lourd. Outre la route nationale en soi, un important linéaire de voiries secondaires et d'itinéraires de substitution est à créer ou à adapter. En tout, une vingtaine de kilomètres de routes à aménager et près d'un million de m³ de déblais à gérer.

De plus, ce chantier se réalise sous exploitation car la circulation est maintenue pendant le chantier. Dès le début des études, un phasage très précis a été mis en place pour limiter autant que possible la gêne pour les usagers et les riverains. Cette préoccupation nous guide également pendant le chantier : nous travaillons avec les entreprises sur des simplifications et des optimisations du chantier. En effet, le phasage réel des travaux est très lié à l'organisation des entreprises.

Qu'est-ce qui fait tout particulièrement l'intérêt de ce métier ?

En tant qu'ensemblier du projet, j'en ai la vision globale. Le nombre très important de sujets à traiter dans une journée en fait un métier particulièrement riche et varié. Une autre richesse de ce métier est l'importance du contact humain. J'ai beaucoup d'interlocuteurs, aux profils très différents. Je travaille sur ce projet depuis cinq ans et, ensemble, nous vivons une belle expérience collective. Et au bout il y aura cette route à 2x2 voies, qui prend déjà peu à peu forme et que j'ai la chance de voir se concrétiser.

* DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



Un chantier riche d'enseignements pour des étudiants de Saint-Brieuc

Depuis la rentrée scolaire 2017, avec le concours de la DREAL Bretagne et de la DIR Ouest, les sections de BTS Travaux publics du lycée E. Freyssinet de Saint-Brieuc (1^e et 2^e années) peuvent suivre le chantier de la mise à 2x2 voies de la déviation de Châteauneuf-du-Faou.

Le lycée Freyssinet a pour vocation de former des professionnels des travaux publics. Ce type de suivi pédagogique très appliqué constitue un vrai plus dans la formation, offrant une vision globale d'un projet routier, de sa conception jusqu'à la réception des travaux. Sa proximité géographique permet d'organiser de nombreuses visites de chantier tout au long de l'année. Les étudiants ont également accès à de nombreux documents très opérationnels qu'ils peuvent étudier en cours et mettre en relation avec leur mise en œuvre concrète sur le chantier. Cela leur montre qu'il n'existe pas une solution unique de construction mais différentes approches technologiques possibles.

Enfin, ce projet donne aux étudiants la possibilité de tisser un lien privilégié avec le monde professionnel dans lequel ils évolueront rapidement et ainsi préparer leur avenir.

L'accès à la déchetterie dévié en attendant un nouvel équipement

La poursuite des travaux d'élargissement à 2x2 voies de la RN164 entre l'échangeur central de Croas Lesneven au niveau de la RD36 et le hameau de Keroignant au niveau de la VC28 nécessite de modifier les conditions d'accès à la déchetterie depuis la RN164.

Ainsi, depuis le 11 octobre 2018, le carrefour avec la RD236 vers la déchetterie est fermé. Une déviation a été mise en place. Les usagers sont tout d'abord redirigés vers la RD36 en direction de Plonévez-du-Faou. Ils empruntent ensuite la voie intercommunale reliant Plonévez-du-Faou à Landeleau, avant de retrouver la RD236 en direction de la déchetterie.



L'allongement de parcours induit par la coupure de la RD236 durera plusieurs mois, le temps que la nouvelle déchetterie soit construite, de l'autre côté de l'échangeur de Croas Lesneven. Son ouverture est prévue mi-2019. Dans la période transitoire, les usagers sont incités à faire preuve de civisme et de prudence, en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des personnes intervenant sur le chantier.